



ENQUÊTE PUBLIQUE DU VENDREDI 9 OCTOBE 2020
BO 41 2020

Commune de Crans-Montana
Enquête publique

Secteur Montana

Requérant : Casy SA, Rte du Rawyl 44, 3963 Crans-Montana
Auteur des plans : Jaggi Architektur, Suterstrasse 1, 3780 Gstaad
Projet : Modification de façade, nouvelle porte d'entrée et remplacement de l'enseigne
Situation : Parcelle No 509, plan No 3, au lieu-dit Maraîche à Montana
Propriétaires : PPE 12670 à 12677
Zone : 6A - Coordonnées : 2 603 295 / 1 128 922
Dépôt du dossier le 30.09.2020. Dossier No 2020.231

Requérant : Christophe Rey, Rte de Crans-Montana 39, 3960 Corin
Auteur des plans : Menuiserie A. Pralong, Rte cantonale 23, 3971 Chermignon
Projet : Pose d'un velux
Situation : Parcelle No 2804, plan No 24, au lieu-dit La Plaqua à Montana
Propriétaires : Christophe et Raymond Rey
Zone : 1C - Coordonnées : 2 605 165 / 1 126 000
Dépôt du dossier le 29.09.2020. Dossier No 2020.248

Requérant : François Baeriswyl, Rue des Clos 5, 2340 Le Noirmont
Auteur des plans : Nova architecture, Av. de Pratifori 7, 1950 Sion
Projet : Démolition et reconstruction d'une maison en résidence principale avec panneaux solaires et rénovation d'une grange
Situation : Parcelle No 1925, plan No 18, au lieu-dit Le Tsanquèderri à Montana
Propriétaire : François Baeriswyl
Zone : 18 - Coordonnées : 2 604 155 / 1 127 445
Ce projet nécessite une dérogation à la distance à la limite
Dépôt du dossier le 24.09.2020. Dossier No 2020.111

Requérant : CMAI, Rue des Barzettes 1, 3963 Crans-Montana
Auteur des plans : ADT, Rte du Marigny 15, 3963 Crans-Montana 1
Projet : Réfection des locaux et changement d'affectation de bureaux en local à skis (dossier de régularisation)
Situation : Parcelle No 661, plan No 2, au lieu-dit Jochette à Montana
Propriétaire : CMAI
Zone : 2A - Coordonnées : 2 603 097 / 1 129 029
Dépôt du dossier le 28.09.2020. Dossier No 2020.152

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé, au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Crans-Montana, le 9 octobre 2020
L'Administration communale